

les délégués ont abordé aussi le problème des armes nucléaires. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Stikker, a rappelé que la décision politique sur l'emploi d'armes nucléaires reposait surtout sur les États-Unis et, dans une mesure moindre, sur la Grande-Bretagne, bien que la France puisse être amenée un jour à y participer. M. Stikker a affirmé qu'en cas d'attaque nucléaire générale contre l'Alliance, la réponse serait immédiate, avec toutes les armes disponibles; mais il pourrait y avoir des situations douteuses, où l'OTAN disposerait d'une certaine marge de temps et il faudrait alors s'en remettre à la décision des autorités politiques de l'Organisation qui délibéreraient suivant la procédure habituelle. Le secrétaire général a signalé que le droit de décision conjointe de deux pays sur l'usage des armes nucléaires, constituait déjà une ébauche de contrôle international, et s'est demandé si cette formule ne pourrait s'étendre à tous les membres de l'OTAN, grâce à l'usage d'une majorité pondérée des voix. La Commission militaire a estimé que la question méritait un examen approfondi, et décidé de l'étudier plus à fond, avant de la reprendre au cours de la réunion de 1962.

La guerre de propagande

Ayant convenu unanimement que la crise de Berlin n'est qu'un aspect de l'opposition permanente Est-Ouest, les délégués ont étudié les moyens pouvant faire échec aux efforts communistes pour circonscrire la discussion publique au seul problème berlinois. Sur la proposition de la délégation française, on a adopté une recommandation demandant aux puissances occidentales de se servir de tous les moyens possibles pour renseigner l'opinion mondiale et surtout les populations de l'URSS sur "l'infâme mise en esclavage de 20 pays et de 140 millions d'âmes par le colonialisme soviétique et communiste". La résolution recommandait en outre que les nations libres fassent inscrire le problème des "nations asservies" à l'ordre du jour des conférences internationales appropriées; à cette fin, elle exhortait les États membres de l'OTAN à exiger que derrière le rideau de fer règne une liberté d'information égale à celle dont les communistes jouissent dans le monde libre, et à relier leurs réseaux radiophoniques en un système mondial, qui atteindrait les régions les plus lointaines de l'URSS.

Unité atlantique

Les délégués se sont prononcés en faveur d'un éveil de la conscience atlantique et exprimé le souhait qu'on reconnaisse le rôle essentiel d'organismes non gouvernementaux — comme l'Association du Traité de l'Atlantique et l'Institut atlantique, — dans les domaines de l'instruction et de l'opinion publiques. Ce sont les parlementaires de l'OTAN qui ont conçu l'idée de cet Institut; la conférence s'est donc réjouie de sa création et de la nomination de M. Henry Cabot Lodge au poste de directeur général.

Un autre projet des parlementaires qui a reçu l'attention de la conférence a été celui de la Convention atlantique des nations de l'OTAN qui se réunirait à